



REPUBLICQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*



326 1019

Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale,  
de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance

M.F.S.N.E.F.M.F

CDSMT 2009-2011

*Juillet 2008*

## Introduction

En dépit des efforts réalisés avec les programmes de réduction de la pauvreté pour favoriser l'expansion économique au Sénégal, le secteur social reste encore marqué par la précarité, la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités sociales.

Le milieu rural est le plus touché avec comme conséquence l'exode rural massif. Cela se traduit dans les villes par la prolifération de bidonvilles, la mendicité, le travail domestique des enfants mineurs, des filles surtout, et les conditions de vie difficiles des groupes vulnérables déjà fragilisés, etc.

Les personnes âgées et les personnes handicapées ont perdu la couverture et la protection dont elles jouissaient du fait d'une tradition respectueuse de leur situation. Elles sont pratiquement délaissées, marginalisées. Des mesures de prise en charge de ces groupes sont en train d'être développées.

En effet, la lutte contre la pauvreté, avec son corollaire la protection des groupes vulnérables, constitue un axe politique et stratégique majeur du Gouvernement du Sénégal. Elle s'appuie sur une vision à long terme du développement humain durable du pays qui met l'accent sur l'identification et le renforcement des capacités productives des populations les plus démunies ainsi que sur la lutte contre les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent la marginalisation de ces groupes.

Aussi, en l'absence de système de protection sociale, de prévention et de gestion des risques, le Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance, a-t-il développé des mécanismes de prise en charge des groupes vulnérables.

Il s'est doté d'un cadre de référence des politiques dans ses secteurs d'intervention et au regard de ses missions. Ce cadre ambitionne, entre autres, d'étendre la protection sociale au reste de la population qui n'y a pas encore accès en mettant un focus sur les groupes défavorisés tout en améliorant le système de ciblage, d'élaboration et de suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Les projets et programmes permettent de renforcer les mécanismes de transfert direct de ressources publiques aux groupes vulnérables, d'améliorer l'accès aux services sociaux et de création de richesse et de garantir la pleine jouissance de leurs droits.

**En ce qui concerne les personnes handicapées**, les actions envisagées visent à améliorer leur situation économique et sociale et à lutter contre les préjugés dont elles sont victimes.

**Pour les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité**, l'objectif est de renforcer les actions prioritaires menées pour éliminer les pires formes de travail et les protéger contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence.

**Pour les femmes et la Famille**, les actions retenues devraient favoriser l'équité et l'égalité de genre grâce à l'effectivité de l'intégration transversale du genre à tous les niveaux, l'adoption de mesures juridiques s'attaquant aux intérêts stratégiques des femmes, la promotion du statut de la femme. Egalement, elles devraient favoriser la mise en place de mécanismes communautaires de médiation familiale, la promotion économique des femmes à travers l'entreprenariat féminin et leur accès plus soutenu et durable au financement de leurs besoins en fonds de roulement et moyens de démarrage d'exploitation de leurs micros et petites entreprises.

**Pour les personnes âgées (ou aînés)**, il s'agira de mettre en place des mesures qui visent leur épanouissement physique et moral, l'amélioration de leur prise en charge et de leurs conditions de vie. Pour celles qui le souhaitent, il faudra leur assurer les conditions adéquates pour continuer à mener une activité professionnelle. Enfin, pour celles qui sont admises à faire valoir leurs droits à la retraite, l'Etat s'attellera à leur garantir des pensions de retraite décente et la viabilité à long terme des régimes.

**Pour les personnes déplacées et rapatriées**, des dispositions spécifiques seront prises pour leur réinsertion, leur réintégration. Des mesures d'accompagnement seront également mises en oeuvre pour leur permettre de bénéficier des opportunités de création de richesses, de renforcement des capacités et d'accès aux services sociaux de base.

À cet égard, des ressources sont mises en place avec l'appui des partenaires au développement. Un accent particulier sera également mis sur les initiatives en faveur de la sécurisation et de la reconstruction des zones de départ des personnes déplacées pour ainsi encourager leur retour dans leurs lieux de résidence habituels.

En définitive, l'entrée du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro finance dans le CDSMT, permettra d'asseoir, plus solidement dans ses secteurs d'intervention, les principes de bonne gouvernance, de transparence, de participation, de partenariat et de gestion axée sur les résultats pour l'efficacité et l'efficience du programme.

### **I. Mission du secteur**

Selon le décret n° 2008-33 du 25 janvier 2008, modifié, relatif aux attributions du Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro finance (MFSNEFM), le département a pour mission de préparer et mettre en oeuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion, protection et de développement des femmes et enfants, de création d'entreprises par les femmes, de micro-finance et de solidarité nationale.

Il veille au respect des droits fondamentaux des enfants et assure la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale. Il est responsable des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation. Il met en oeuvre les actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants. Il identifie et met en oeuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales.

Il conduit la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, favorise la promotion des femmes entrepreneurs, notamment par des activités de formation, de financements de micro et petits projets, de crédits, d'organisation comptable, d'action d'appui pour le développement d'activités commerciales au niveau national et international.

En rapport avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, il assure la promotion et le développement de la micro finance, et veille à inciter les institutions bancaires et le système financier décentralisé (SFD) à œuvrer au renforcement des mécanismes existants. Il veille à la promotion et au développement du crédit d'entreprise en faveur des femmes. A ce titre, il est notamment chargé de veiller :

- à l'exécution et à la gestion des lignes de crédits destinés aux femmes entrepreneurs, ainsi qu'à la formation des populations-cibles ;

## 2.2. La situation de la Femme

### 2.2.1. Les forces

Les forces à considérer sont, entre autres, la constitutionnalisation de l'égalité entre les sexes et la forte volonté du Président de la République qui place la femme au cœur des efforts et actions de développement mais aussi leur implication de plus en plus poussée dans les sphères de décision. Cette volonté s'est traduite par l'adoption, en 2007, de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG), qui ambitionne de « *Faire du Sénégal un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance.* ».

La SNEEG, en tant que cadre de référence pour la promotion de l'équité et de l'égalité entre homme et femme, constitue un atout majeur pour la promotion de la femme et devrait permettre de mobiliser davantage les acteurs pour la réalisation de la vision grâce à l'intégration transversale du genre dans toutes les politiques et tous les programmes.

Il convient de mentionner aussi les acquis notés ces derniers temps pour réduire les disparités de genre par l'instauration de l'égalité de traitement fiscal, devenue effective depuis janvier 2008, en plus de l'obtention, par la femme salariée, de la possibilité de prendre en charge son mari et ses enfants, sur le plan médical.

Aussi, faut-il noter, que le Sénégal a ratifié l'essentiel des instruments juridiques visant à protéger et promouvoir la femme et a créé par décret l'observatoire des droits de la femme et de la fille, structure qui devrait permettre, entre autres, de veiller à l'application effective des textes. Pour améliorer les revenus des foyers, il a été mis en place, en plus des autres instruments qui visent à offrir des services et produits à toute la population, des mécanismes spécifiques comme le Projet Crédit pour les Femmes (PCF) et le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (FNPEF) qui contribuent à renforcer et accélérer l'accès des femmes aux ressources financières et à améliorer leur pouvoir économique.

Egalement, on notera, les capacités de mobilisation sociale des femmes qui leur permettent de développer des systèmes de solidarité de plus en plus valorisés pour le développement d'activités génératrices de revenus mais aussi d'entraide communautaire et sociale. Grâce aux structures mises en place, elles jouent des rôles de premier plan et d'avant-garde dans tous les combats pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Au plan sanitaire, la capacité de mobilisation sociale a été mise à profit pour améliorer les progrès en faveur des femmes enceintes prises en charge dans la plupart des régions du Sénégal aussi bien pour le suivi de la grossesse que l'accouchement.

En outre, les organisations de femmes s'impliquent davantage dans des mécanismes et réseaux pour renforcer la lutte contre les mutilations génitales féminines et contre le VIH/SIDA, la promotion de la scolarisation des filles mais également le développement d'une solidarité en faveur des populations et groupes vulnérables.

Malgré tous ces forces et atouts, le secteur de la femme reste marqué par de nombreuses contraintes qu'il urge de lever pour réduire, voire éliminer les inégalités sociales, encore tenaces.

### 2.2.2. Les contraintes

Les avancées en faveur de l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes, sont réelles mais il importe de relever qu'elles demeurent très fragiles. Il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes profitent, de manière durable, d'un contexte socioculturel favorable. Au chapitre des contraintes à lever, multiples et variées, on peut citer :

Au plan socioculturel, éducatif et sanitaire :

- la faiblesse des actions mises en œuvre pour une remise en cause effective des rapports inégalitaires entre l'homme et la femme ;
- l'inégalité dans la répartition des rôles et des responsabilités entre l'homme et la femme au sein de la famille et dans la communauté ;
- l'accès inégal dans tous les niveaux d'enseignement.
- la déperdition scolaire des filles, plus importante, au fur et à mesure qu'elles avancent de niveau surtout en milieu rural ;
- l'analphabétisme élevé chez les femmes ;
- l'insuffisante prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons à tous les niveaux du système éducatif ;
- les taux de mortalité maternelle et de fécondité élevés ;
- la vulnérabilité des femmes et des adolescentes aux IST/SIDA ;
- la faible prise en compte des besoins spécifiques en SR des femmes, des hommes et des jeunes dans les politiques et programmes de santé.

Au plan économique, les multiples efforts déployés en faveur de la femme se heurtent encore à plusieurs contraintes dont, entre autres :

- les rôles stéréotypés de la femme et de l'homme dans la société ;
- la répartition inégale des fonctions dans la société ;
- la division inégale du travail domestique ;
- l'accès limité des femmes aux ressources, facteurs de production, à la technique et à la technologie ;
- la féminisation de la pauvreté ;
- le conflit d'intérêt entre obligations professionnelles, sociales et familiales ;
- la faible connaissance et prise en compte des questions de genre au sein des secteurs économiques et l'insuffisance des compétences en matière d'application de l'approche genre comme outil de développement.

Au niveau environnement institutionnel, la contrainte majeure est la faible harmonisation de la législation nationale avec les textes internationaux et, en conséquence, la subsistance de dispositions discriminatoires et de vides juridiques dans la législation nationale. Les autres contraintes réfèrent à :

- la non effectivité de l'application des textes favorables à l'équité et l'égalité de genre ;
- la vulnérabilité des femmes et des filles aux violences dans les foyers, la société et les zones de conflits, confortée par l'impunité dans la plupart des cas ;
- la faible reconnaissance par la société de l'exercice des droits civiques et politiques par la femme ;
- la prédominance des hommes dans les instances de décision ;
- l'insuffisante prise en compte des questions d'équité et d'égalité dans les instances de décision du fait de la faible conscience des questions de genre chez les décideurs et leaders d'opinion et de la quasi-inexistence de compétences en genre dans ces instances.

### 1.3. La situation de l'Enfance

#### 1.3.1. Constat

L'analyse de la situation de l'enfance fait ressortir de multiples progrès dans bien des domaines avec des acquis majeurs en terme de protection, de survie et de développement de cette catégorie de la population. La capacité de protection des enfants a été améliorée et des acquis majeurs ont été enregistrés grâce à la campagne nationale de promotion sur l'enregistrement des enfants à la naissance, qui a fait passer le taux de couverture de 60,9% en 2000 à 78,5% en 2004.

En matière de lutte contre les pires formes de travail des enfants un large consensus national est obtenu grâce au plaidoyer de tous les acteurs étatiques et ceux regroupés à la base autour des Comités Techniques de Suivi. Des actions directes ont touché, en 2007-2008, 81 familles vulnérables grâce à la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives locales de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

La participation des enfants a été favorisée par le renouvellement du parlement des enfants. Au plan institutionnel, il a été noté l'élaboration du 2<sup>ème</sup> rapport périodique du Sénégal au Comité de l'Enfant des Nations Unies de Genève, l'élaboration du rapport de suivi pour un « Monde digne des enfants » et la réalisation de l'étude compilatrice pour appuyer l'harmonisation de la législation nationale avec les Conventions Internationales ratifiées par le Sénégal (CDE, CADBE, C138 et la C182 de l'OIT).

Toutefois, des efforts sont à réaliser par le Sénégal relativement à l'application de l'article 44 de la convention, comme le recommandent les conclusions du Comité de l'Enfant des Nations Unies de Genève. Les efforts à déployer devraient mettre à profit les forces énoncées ci-après.

#### 1.3.2. Les forces

Pour assurer la prise en charge de l'enfance et traduire les engagements pris à travers les différentes conventions ratifiées, le Gouvernement pourrait mettre à profit les acquis et forces ci-après :

- La forte et constante volonté du Chef de l'Etat qui place l'enfant au cœur de sa politique sociale ;
- la ratification de nombreux traités et conventions internationaux ;
- la prise de mesures juridiques en adéquation avec les instruments juridiques internationaux au niveau national pour renforcer la protection des enfants ;
- la forte mobilisation d'acteurs communautaires engagés pour la protection, la survie et le développement de l'enfant ;
- l'existence de projets et de structures de modernisation des daaras ;
- un projet national et des plans départementaux de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants (lutte contre l'exploitation par la mendicité, les abus et exploitation sexuels, le travail domestique précoce des jeunes filles) ;
- la prévision d'extension du Projet de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, retenue comme action prioritaire dans le DSRP II ;
- l'existence de programmes de santé, d'éducation et de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, etc.

### 1.3.3. Les contraintes

Les efforts de protection, de la survie et du développement des enfants au Sénégal, déployés à l'échelle nationale par les multiples acteurs, se heurtent à plusieurs contraintes, notamment :

- l'insuffisante application des traités et conventions internationaux ;
- l'inadéquation des textes relatifs à la mendicité ;
- la couverture insuffisante des daaras par le projet créé à l'effet d'améliorer les conditions des talibés ;
- l'utilisation abusive des enfants dans les stratégies de survie, dans de nombreuses familles confrontées à la pauvreté ;
- l'application imparfaite de la réglementation relative au travail domestique ;
- la prise en charge insuffisante des questions de parité garçon/fille dans les politiques et programmes ;
- le manque de programmes structurés en direction des enfants infectés et/ou affectés par le SIDA et des enfants orphelins du Sida.
- la faiblesse des ressources de l'Etat allouées à la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant, voire au secteur ;
- la faible synergie dans les interventions liée à l'absence de cadre d'action globale au niveau national de prise en charge des droits de l'enfant et à l'autonomisation des projets ;

## 1.4. La situation de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

### 1.4.1 Constat

Les problèmes que rencontrent les personnes âgées sont principalement dus à leur âge avancé. Très peu présentes dans la vie active, elles sont assez souvent affectées par un manque de ressources et une santé défaillante aggravés par une recrudescence des maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, etc.), du diabète, cancers (prostate, etc.), d'affections ophtalmologiques (cataracte, hypermétropie, glaucome, ...).

La pauvreté dont les anciens sont victimes du fait de leur manque d'activité économique et de l'éclatement de la cellule familiale, a amené certains d'entre eux dans la rue où ils sont réduits à la mendicité. Il s'y ajoute la faiblesse de leur revenu, les difficultés d'accès à l'information et l'analphabétisme.

Quant aux personnes handicapées, elles sont victimes de graves préjugés sociaux dégradants. Les discriminations dont elles souffrent sont d'ordre social, éducatif, sanitaire et économique. Les personnes handicapées constituent l'une des couches les plus vulnérables de la population. Environ, 10% de la population sénégalaise souffre d'un handicap, soit plus de 1000 000 individus (standard de l'OMS).

En matière d'éducation, il existe très peu d'institutions spécialisées pour recevoir des personnes handicapées. Ainsi, la formation leur reste très peu accessible assez souvent ; le cas échéant des cursus très peu valorisants leur sont dispensés, ce qui limite leur insertion économique. Il s'y ajoute que leur fort taux d'analphabétisme et leur état de santé souvent fragile, amenuisent considérablement leurs chances d'insertion économique.

Les difficultés d'accès à l'emploi et de valorisation de leur potentiel humain, exposent les personnes handicapées à la mendicité ou à la dépendance. Il en est de même pour les autres catégories sociales

vulnérables notamment les personnes démunies, les veuves, les orphelins et jeunes déshérités. Les conditions de précarité s'accroissent lorsque surviennent des inondations, catastrophes ou calamités.

Ces mêmes catégories sociales restent aussi confrontées à des difficultés d'accès aux services sanitaires, en particulier aux services d'appareillage et équipements pour les personnes handicapées. Ces dernières ont également des problèmes d'accès aux édifices notamment publics du fait de l'insuffisante prise en compte de leurs handicaps à la conception et à la réalisation des dites structures.

La création et la mise en œuvre d'un Fonds de Solidarité nationale s'inscrivent dans un contexte d'évolution de la politique sociale de notre pays, marquée par une remise en cause des stratégies de prise en charge de promotion des groupes vulnérables.

Face aux insuffisances et à l'inadaptation des systèmes de solidarité, il devenait urgent de concevoir et de mettre en place un mécanisme plus approprié et efficace, capable de trouver des solutions idoines à une demande sociale sans cesse croissante, conséquence de l'état de pauvreté dans lequel est plongée une frange importante de la population sénégalaise.

En effet, l'indigence n'épargne aucune couche ou catégorie sociale même si elle est plus marquée chez les jeunes et les femmes.

Il s'agit dès lors, pour le Fonds de Solidarité Nationale, conformément à sa vocation d'organiser la générosité nationale, d'apporter des réponses immédiates aux situations de crise et d'urgence mais également de réaliser des équipements collectifs de base et d'aider à l'insertion et à la réinsertion sociale des catégories défavorisées, par des activités génératrices de revenus. Les modes d'intervention du FSN n'entraveront pas les réalisations des projets et programmes en cours, pas plus qu'il n'évoluera sur leurs domaines d'intervention. Sous ce rapport, les réalisations prévues par le Fonds en termes d'infrastructures de base de haute portée économique et sociale dans les zones déshéritées et non couvertes par les projets et programmes en cours, ont la particularité de s'opérer sous forme de stratégies d'intervention centrées sur le principe de la « saturation de services ».

#### **1.4.1. Les forces**

Au plan institutionnel, la Direction de l'Action Sociale (D.A.S) avec ses structures déconcentrées (SRAS, SDAS et CPRS) constitue un cadre permettant d'assurer la prise en charge des couches sociales défavorisées et des populations en situation de vulnérabilité.

En plus les groupes cibles de la DAS prennent une part active à l'accomplissement des missions de cette dernière par l'entremise de leurs organisations faitières dont la Fédération des Associations de Retraités et Personnes Agées du Sénégal (FARPAS) et la Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées (FSAPH)

Il convient de souligner l'existence de mécanismes d'interventions rapides composés des structures d'appoint du secteur notamment le Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) avec lesquelles la DAS collabore. Au niveau de la protection sociale, l'existence d'un fonds de pension (IPRES, FNR) garantit à de nombreux retraités une prise en charge médicale correcte et des revenus réguliers, même s'ils restent très bas. A cela s'ajoute la mise en place du Plan Sésame, qui accorde la gratuité des soins de santé aux personnes aux personnes âgées de plus de 60 ans. Egalement, il existe un certain nombre d'atouts propres à chaque cible de la DAS.

Le principal élément favorable à la situation des anciens a trait aux valeurs qui fondent l'organisation de la société sénégalaise où le critère d'âge confère aux personnes âgées une place importante. Dans de nombreux cas, la prise en charge des anciens par la famille réduit de façon considérable les risques de marginalisation.

S'agissant des personnes handicapées, leur prise en charge est assurée par les centres sociaux de réinsertion et de rééducation et certaines structures et organisations communautaires ou privées.

Pour les malades mentaux, il existe un certain nombre de centres d'encadrement et de traitement qui, pour l'essentiel, se situent en milieu urbain.

La volonté politique d'organiser et de promouvoir la générosité nationale est réelle. Elle se traduit par l'existence d'un cadre juridique et institutionnel qui s'articule autour de deux instruments essentiels créés par le décret n°2002-828 du 19 Août 2002, qui sont :

- Le Conseil d'Orientation du Fonds
- La Direction du Fonds

En outre, cette volonté politique est perceptible par la dotation du FSN d'un budget annuel de l'Etat pour l'exécution de son programme d'activités mais également la prise en charge par l'Etat de la Convention d'un immeuble fonctionnel et enfin de ressources humaines pour une bonne exécution de la mission du Fonds.

#### **1.4.2. Les contraintes**

Les principaux obstacles se présentent ainsi :

- l'accès difficile aux services sociaux de base ;
- l'insuffisance des moyens d'intervention financiers et humains auprès des populations cibles ;
- la non couverture du territoire en Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) ;
- la non réactualisation des lois et des règlements qui réglementent les secours et les systèmes de protection sociale ;
- le statut hybride du Fonds ;
- le manque d'autonomie du FSN avec de larges pouvoirs de décisions ;
- une tutelle trop pesante ;
- l'absence de partenaires techniques et financiers pour accompagner l'exécution des activités du FSN ;
- la multiplicité de fonds à vocation plus ou moins similaire ;
- le manque de motivation du personnel du FSN contrairement aux autres structures à vocation similaire ;
- l'inadaptation du manuel de procédures à la vocation du FSN ;
- la faible représentation de la société civile et du secteur privé dans le Conseil d'Orientation ;
- la lourdeur des procédures de dépenses notamment celle portant sur des marchés faisant appel à la concurrence.

## 1.5. La situation du Développement communautaire

### 1.5.1. Constat

Les nouvelles mutations en cours (décentralisation, mondialisation, etc.), l'ouverture de plus en plus marquée du Sénégal vers l'extérieur avec son corollaire, le développement des technologies modernes de la communication, le phénomène de l'urbanisation amplifiée par l'exode rural massif des populations des campagnes vers les villes, entraînant une tendance à l'individualisme, constituent actuellement des défis majeurs à relever par le Développement Communautaire.

En effet, il est apparu que les populations surtout rurales, auparavant attachées aux mouvements associatifs et/ou communautaires s'orientent de plus en plus vers des initiatives d'auto-développement individuel, jugées plus rentables à court terme, ce qui en soi, n'est pas négatif.

Cette tendance n'exclut pas pour autant, l'émergence de l'auto-organisation de type associatif pour la mise en œuvre de certaines stratégies spécifiques. Ces formes d'organisations se manifestent souvent à travers des stratégies de survie, développées par les populations à la base pour lutter contre la détérioration de leurs conditions de vie, dont notamment:

- le recours à des formes informelles pour améliorer les revenus des ménages;
- l'optimisation des ressources disponibles par l'adoption de modes de consommation économique donnant la priorité aux produits alimentaires locaux;
- le recours au système de solidarité traditionnelle, même si cette dernière tend à s'effriter dans les familles.

Le processus de décentralisation et de régionalisation en cours qui accorde plus de pouvoirs aux populations locales, conforte davantage cette tendance.

Ce contexte favorise également l'essor d'autres types d'opérateurs comme les ONG, les Organisations Communautaires de Base (OCB) porteurs de projets de développement local, de capacités institutionnelles, organisationnelles et financières relativement plus importantes. Par conséquent, ces acteurs captent davantage les opportunités offertes par la coopération décentralisée.

### 1.5.2 Les forces

Elles se présentent à travers :

- Le caractère consensuel du concept de Développement Communautaire qui a connu une évolution historique, donc une expérience avérée, marquée par:
  - la circulaire 32 de 1962;
  - les réformes de l'administration territoriale de 1972, 1990;
  - le Décret 80-799 du 28/07/1980 créant la direction du DC;
  - les textes de loi de 1996 portant sur la régionalisation;
- le caractère participatif qui sous-tend le Développement Communautaire, car celui-ci procède de stratégies qui amènent les communautés de base à se prendre en charge de façon dynamique avec les différents partenaires ;
- Le caractère transversal du Développement Communautaire, car celui-ci transcende tous les secteurs de production, de soutien à la production, voire le secteur tertiaire ;
- L'essor des opérateurs associatifs et le recours de plus en plus exclusif à ces derniers par les institutions d'appui au développement communautaire;
- L'apport déterminant des leaders d'opinions et religieux ;

- L'apport effectif du Développement Communautaire en tant que appareil dans la prise en charge des besoins des populations se traduisant par :
  - la mise sur pied d'importants projets/programmes (Etat, Bailleurs, ONG, OCB);
  - l'intervention accrue, diversifiée et mieux ciblée des ONG;
  - la mise en œuvre d'une stratégie reposant sur l'animation, l'information, l'éducation et la communication ;
  - la prise en charge des anciens par la famille.

### 1.5.3 Les contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- la multiplicité des structures d'encadrement des populations, les dimensions « animation » et « encadrement » des populations se retrouvant de plus en plus des différentes partenaires de développement ;
- l'exécution insuffisante des dispositions des cadres juridique et institutionnel régissant l'intervention des ONG et l'instabilité institutionnelle qui caractérise le secteur pourtant bien structuré par des textes réglementaires et consacré par la mise en place d'importants programmes de développement ;
- l'absence de relation de ce cadre avec ceux réglementant les autres organisations à la base (GIE, GPF, etc.);
- l'insuffisance de la concertation et de la coordination des interventions des opérateurs associatifs ;
- la politique d'animation du développement communautaire inadaptée ;
- le manque de moyens matériels humains, financiers, logistiques de la Direction du Développement Communautaire ;
- l'instabilité au niveau de l'ancrage des services déconcentrés du développement communautaire qui sont tantôt rattachés à la Direction du Développement Communautaire tantôt détachés de celle-ci.

### 1.6. La situation en matière de microfinance

Le secteur se caractérise par une très forte concentration de l'activité autour de 7 grands réseaux qui captent : 84% des membres/clients ; 87% de l'encours d'épargne et 86% du volume de crédit. Malgré l'importance de leur nombre, les GEC, MEC isolées (plus de 500) et ONG intervenant dans le secteur représentent moins de 10% des dépôts et 7% des crédits octroyés. A côté de ces professionnels du secteur, il existe des Clubs de Solidarité et de Développement (CSD) qui ont commencé à partir des Groupements Féminins (GF). Leur nombre n'est pas connu avec exactitude mais on estime qu'il se situerait autour de 6000, à raison de 10 femmes par CSD, soit un total de 60 000 membres.

En 1996, les professionnels du secteur, se sont regroupés autour d'une structure : l'Association Professionnelle des Institutions Mutualistes d'Epargne et de Crédit (APIMEL) qui a pour rôle de promouvoir et de défendre les intérêts des IMF. En outre, la plupart des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux interviennent dans le secteur. Il existe également des fonds de contrepartie dont l'action est orientée vers le financement du secteur de la microfinance (Fonds de contrepartie Sénégal – Suisse et Sénégal – Belge par exemple).

### 1.6.1 Forces

Le gouvernement du Sénégal affiche une ferme volonté de faire émerger, plus que par le passé, le secteur, pour son articulation à l'économie moderne et notamment au marché financier. En outre, il existe une réglementation uniforme au niveau des pays de l'UEMOA pour la prise en charge du secteur et de suivi des performances des structures d'accompagnement telles que :

- la Cellule AT/CPEC du Ministère des Finances qui assure avec la Banque Centrale (BCEAO) la surveillance et le contrôle de la réglementation en matière de création et de fonctionnement des SFD,
- la Direction de la Microfinance, le Fonds d'Impulsion de la Micro finance et l'APIMEC.

Ce cadre institutionnel permet de mieux assainir les pratiques. S'agissant du renforcement des capacités des acteurs, il convient de souligner depuis peu la mise sur pieds de plusieurs programmes dans de nombreux instituts de formation.

L'engagement des bailleurs de fonds à appuyer davantage les actions de promotion et de surveillance des institutions de base et faîtières constitue également un gage de développement des activités de microfinance.

Cependant, la principale force du secteur réside dans le fort engouement des populations pauvres qui voient dans l'offre de services des SFD une opportunité de pouvoir financer des initiatives privées avec peu de ressources. La nouvelle orientation des réseaux existants à s'orienter vers un professionnalisme de plus en plus prononcé et leur croissante solidité financière constituent un atout non moins négligeable.

### 1.6.2 Faiblesses

Les institutions de microfinance (IMF) sont marquées par les insuffisances de leurs ressources humaines malgré les compétences constatées notamment par le recrutement de personnel qualifié et expérimenté par les grands réseaux.

Par rapport aux outils de gestion, très peu d'Institutions de Microfinance possèdent un SIG adéquat. Il découle de cette situation, une absence d'information fiable et à temps. Concernant les plans stratégiques de développement ou plans d'affaires, seul encore les grands réseaux en disposent.

Cependant, leur élaboration et leur actualisation demeurent tributaires pour la plupart de la disponibilité de ressources humaines et financières de qualité. L'absence ou l'insuffisance de contrôle interne et externe des IMF constitue également une de leurs grandes faiblesses et pose autant le problème de la fiabilité des opérations que celui des risques financiers pour elles-mêmes et pour leurs membres/clients.

D'autres faiblesses ont trait à :

- l'absence d'une vision, claire et partagée, sur l'évolution du secteur et son positionnement dans l'économie nationale ;
- l'inexistence d'un cadre de concertation cohérente des acteurs (IMF, bailleurs de fonds, État...);
- l'inadéquation du cadre réglementaire à l'organisation et au fonctionnement de certains intervenants ;

- la propension à créer de nouvelles IMF peu viables au détriment des choix pouvant favoriser la synergie souhaitable avec les réseaux existants et les GEC pour le renforcement et la viabilité du secteur ;
- l'insuffisance de ressources financières adaptées pour la promotion du secteur ;
- l'absence de professionnalisme de certains intervenants ;
- l'inadéquation du cadre juridique qui ne permet pas à certaines structures d'avoir une personnalité juridique claire (cas des GEC) ;
- la durée et les conditions de renouvellement de la convention qui empêchent toute projection sur le long terme.

### 1.7. La situation en matière d'entrepreneuriat féminin

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République, énonçant sa politique économique et des actions à développer, affirmait son ambition visant à : « amener les femmes entrepreneures ou celles qui souhaiteraient le devenir, tant en milieu rural qu'urbain, à **créer, gérer et développer** des entreprises selon les normes de standard international dans des créneaux porteurs de l'économie du Sénégal et de l'Afrique.

Pour traduire cette vision, les défis majeurs, déclinés ci-après, ont été pris en charge pour la promotion des femmes entrepreneures.

#### 1.7.1. Constats et défis

Des constats et défis peuvent être tirés de l'analyse diagnostique de la situation de l'entrepreneuriat féminin. Il s'agit, entre autres, du :

- défi de disponibilité des capacités des femmes à initier et entreprendre des actions de création d'entreprises modernes dans des créneaux porteurs de croissance au Sénégal,
- défi d'accès et d'optimisation du financement des besoins des femmes liés à la création et au développement de leurs entreprises ;
- défi de la viabilité des entreprises des femmes au regard des multiples rôles qu'elles ont à assumer ;
- défi de la disponibilité et de l'accessibilité de services et conseils d'appui technique aux femmes entrepreneures.

#### 1.7.2. Les atouts

Comme atouts à considérer, il faut noter principalement :

- La volonté politique manifestée par la création d'un mécanisme institutionnel pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la traduction de cette volonté par la mise à disposition de ressources financières d'un montant de 2 milliards mis en œuvre par la création d'un Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin. (Décret n° 2004-426 du 14 Avril 2004) ;
- L'existence d'un cadre de plus en plus favorable : les lois sur le droit de propriété et la transmission des biens, la présence de plus en plus forte des femmes sur la scène publique, la scolarisation des femmes de plus en plus élevée, entre autres ;
- L'existence d'un environnement national et international favorable intégrant de plus en plus l'entrepreneuriat féminin comme composante des actions à appuyer dans une stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté ;

- L'accroissement de l'offre de financement et l'élargissement de la gamme de produits offerts aux entrepreneurs en général y compris les femmes ;
- La professionnalisation de plus en plus marquée des institutions de microfinance et l'élargissement des champs de la gamme de clientèle des banques à des secteurs jadis peu financés où sont fortement présentes les femmes ;
- L'existence d'initiatives de plus en plus nombreuses, visant à accroître l'effort de développement de l'entrepreneuriat féminin.

Mettant à profit les atouts sus mentionnés pour relever les défis énoncés plus haut, le gouvernement a mis en place des mécanismes d'intervention, financiers et techniques, destinés à offrir aux femmes des services de conseils, d'appui technique, de formation et de financement.

### 1.7.3. Les contraintes

Les multiples efforts déployés en faveur des femmes entrepreneures ont permis de promouvoir une vision positive de la capacité des femmes à entreprendre et à développer des unités productives au même titre que les hommes. Malgré tout, les femmes sont encore confrontées à des multiples contraintes qu'il faut lever pour améliorer l'environnement de leurs entreprises. Nombreuses et variées, les contraintes sont de plusieurs ordres :

Ainsi, on pourrait classer les contraintes identifiées dans les catégories suivantes:

- Difficultés d'accès à l'information économique, aux marchés porteurs et solvables dans des conditions de sécurité et de garantie des transactions ;
- Insuffisance des capacités techniques due au manque de formation à l'entrepreneuriat souvent favorisé par une faiblesse de l'offre de formation ;
- la disponibilité, l'accessibilité des structures d'appui et de conseil ;
- l'inaccessibilité des financements offerts, voire leur inexistence dans certaines localités malgré l'engouement des femmes pour le développement de leurs unités de production ;
- les blocages d'ordre juridique relevés aux niveaux des dispositions législatives et réglementaires;
- le poids des pesanteurs et charges qui continuent de peser sur la disponibilité des femmes pour l'exploitation de leurs entreprises.

## 2. Les Résultats du secteur :

Entre autres, on peut relever les résultats ci-après :

- la signature de nombreux traités et conventions ;
- la disponibilité d'instruments juridiques nationaux et internationaux pour la prise en compte des droits des groupes vulnérables ;
- la disponibilité de documents de stratégies de prise en charge des groupes vulnérables (PANAPA,...) ;
- la présence de structures associatives fédérées ;
- la forte capacité de mobilisation sociale des organisations à la base ;
- la volonté politique affirmée de réduire les disparités ;
- la prise en charge des personnes handicapées au niveau des centres sociaux de réinsertion et de rééducation ;

- l'existence d'un fonds de pension (IPRES, FNR) ;
- la présence de structures associatives fédérées.
- la mise sur pied de centres d'encadrement et de traitement des malades mentaux ;
- la prise en charge des personnes handicapées au niveau des centres sociaux de réinsertion et de rééducation ;
- l'essor du mouvement des ONG et de la dynamique associative ;
- l'engagement déterminant des leaders religieux ;
- l'apport du développement communautaire dans la prise en charge des besoins des populations et des communautés de base;
- la mise en œuvre de la politique de décentralisation, avec la responsabilisation des acteurs locaux...

### 3. Défis et contraintes du secteur

#### 3.3. Les défis du secteur

La mise en œuvre de politiques sociales qui visent le bien être des populations de façon générale et spécifiquement les groupes vulnérables, reste marquée par de multiples défis dont :

- l'intégration sociale et l'autopromotion économique des groupes vulnérables ;
- la mise en cohérence et l'organisation du secteur ;
- la conception de politiques pérennes basées sur la recherche-action et sur un système d'information fiable.

#### 3.3.1. Le défi de l'intégration sociale et l'autopromotion économique des groupes vulnérables

En dépit de l'évolution positive de la croissance économique du PIB, ces dernières années, la lutte contre la pauvreté a connu des progrès assez lents. Dans beaucoup de cas, le cercle vicieux de la pauvreté a beaucoup influé sur le chômage, l'exclusion et la cohésion sociale, compliquant davantage les problèmes sociaux.

Aussi le Ministère, en vue de satisfaire la demande sociale pressante, ambitionne-t-il également de décroiser les cibles à travers des politiques sociales plus efficaces avec plus d'impacts pour les groupes sociaux.

Ainsi, les lignes d'actions bâties sur une volonté de synergie des efforts et d'autopromotion des groupes vulnérables devraient permettre de :

- assurer aux personnes âgées et aux personnes handicapées un cadre familial et social sécurisant, leur permettant d'être en bonne santé et de s'épanouir moralement et affectivement dans des conditions économiques viables et de favoriser leur parfaite intégration économique et sociale;
- favoriser un mouvement d'appui aux familles et couches sociales nécessiteuses et les amener à s'investir dans des stratégies porteuses, leur permettant à terme de se prendre en charge dans une optique de développement durable.

### **3.3.2. Le défi de la mise en cohérence et de l'organisation du secteur**

Le secteur a reçu durant ces dernières années des fonds d'un volume important de la part des différents acteurs (Etats, ONG, Sociétés civiles) qui ont conduit ou mené des projets et programmes marqués assez souvent par une absence de synergies.

Cela a fondamentalement réduit leur impact et conduit aux résultats mitigés en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Pour y remédier, il importe pour l'Etat d'apporter plus de synergie et de cohérence dans les actions en la matière. Il s'agira, entre autres, de :

- définir un référentiel de politique dans le secteur ;
- renforcer les compétences et les capacités d'intervention des structures opérationnelles dans le secteur ;
- amener les programmes de lutte contre la pauvreté à établir un partenariat opérationnel ;
- de mettre en cohérence les textes législatifs et réglementaires des interventions dans le secteur;
- contribuer à l'élargissement du code d'éthique et de déontologie des ONG à l'ensemble des acteurs et opérateurs du Développement Communautaire ;
- maintenir et consolider la dynamique associative,...

### **3.3.3. Le défi de mise en place d'un cadre de conception de politiques pérennes basées sur la recherche-action et sur un système d'information fiable.**

Le Sénégal s'étant engagé à réaliser la Déclaration de Copenhague sur le Développement Social et les OMD à travers une politique sociale inclusive favorisant l'autopromotion des groupes sociaux vulnérables, la mise en place d'un cadre de conception des politiques d'amélioration du bien-être socioéconomique des populations, principalement, des groupes vulnérables dans une prise en compte d'équité et d'égalité de genre, est une priorité pressante.

La mise place de ce cadre devrait favoriser la liaison entre les politiques sociales et les sciences sociales en créant des interfaces à travers des espaces de dialogues entre chercheurs et concepteurs de politiques pour une meilleure gestion des transformations sociales.

Aussi, la promotion de la recherche-action pour l'élaboration de données statistiques fiables sur la situation des groupes cibles et le profil de la pauvreté au Sénégal, ainsi que la définition d'indicateurs précis deviennent-ils un impératif.

A ce titre, il est nécessaire, d'une part, de mettre en place un système d'information sur les interventions dans le secteur et, d'autre part, d'appuyer le dispositif de suivi évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté en renforçant les capacités en ciblage, suivi participatif et plaidoyer/communication des OCB, des OSC et des groupes vulnérables.

### **3.4. Les contraintes du secteur**

L'exécution des programmes socio-économiques a rencontré des contraintes majeures en termes d'intégration. Cette situation s'explique par la faible application de conventions et de traités internationaux ainsi que le manque d'harmonisation desdits textes avec la législation nationale. A cela s'ajoutent l'analphabétisme persistant, les difficultés d'accès aux services sociaux de base, la dislocation de la cellule familiale, la détérioration des mécanismes traditionnels de régulation sociale et l'insuffisance qualitative et quantitative des programmes d'appui aux groupes défavorisés.

Sur le plan de l'organisation et de la cohérence des efforts, la multiplicité des structures d'encadrement, l'insuffisance de la concertation et de la coordination, ont constitué des contraintes

ou facteurs limitant les progrès du secteur. D'autres contraintes ont également marqué négativement l'évolution dudit secteur, notamment :

- l'absence de programme d'IEC ;
- l'insuffisance de la concertation et de la coordination des interventions des opérateurs associatifs ;
- l'absence de formulation d'une politique d'animation du développement communautaire appropriée.

#### **4. Articulation des objectifs sectoriels avec les OMD et le DSRP-2**

Les objectifs sectoriels du département sont :

- Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base ;
- Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production ;
- Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires du Ministère ;
- Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes ;
- Améliorer le cadre institutionnel et les mécanismes de gestion du programme du ministère.

Le rapprochement des objectifs sectoriels, déclinés ci-dessus, aux OMD et axes du DSRP2 permet d'affirmer l'existence d'une articulation cohérente et d'un potentiel de contribution du département à l'atteinte des résultats attendus.

#### **4.3. Articulation avec les OMD**

En effet, les objectifs sectoriels du département sont en cohérence avec les OMD :

- Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile
- Objectif 5 : Réduire la mortalité maternelle
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable
- Objectif 8 : Promouvoir un partenariat pour un développement durable

#### **4.4. Articulation avec le DSRP**

En ce qui concerne le DSRP2, les objectifs sectoriels sont articulés aux 3 axes prioritaires ci-dessous :

##### ***AXE 1: Création de richesses : pour une croissance pro pauvre.***

Une croissance robuste et mieux répartie est donc un pré-requis fondamental pour une réduction significative de la pauvreté. Cela suppose :

- l'accès aux ressources productives pour les groupes vulnérables ;
- l'accès à un travail décent et aux revenus pour les groupes vulnérables ;

- le renforcement de la sécurité alimentaire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national d'appui à cet effet ;
- l'intensification de l'agriculture de type familial.

### **AXE 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base.**

A travers cet axe, l'objectif visé est :

- la mise en place d'infrastructures de base de qualité, réparties géographiquement ;
- la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables.

Ces investissements et actions constituent des préalables pour renforcer le stock de capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale pour l'accès à l'éducation – formation ainsi que la santé des groupes vulnérables.

### **AXE 3 : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes**

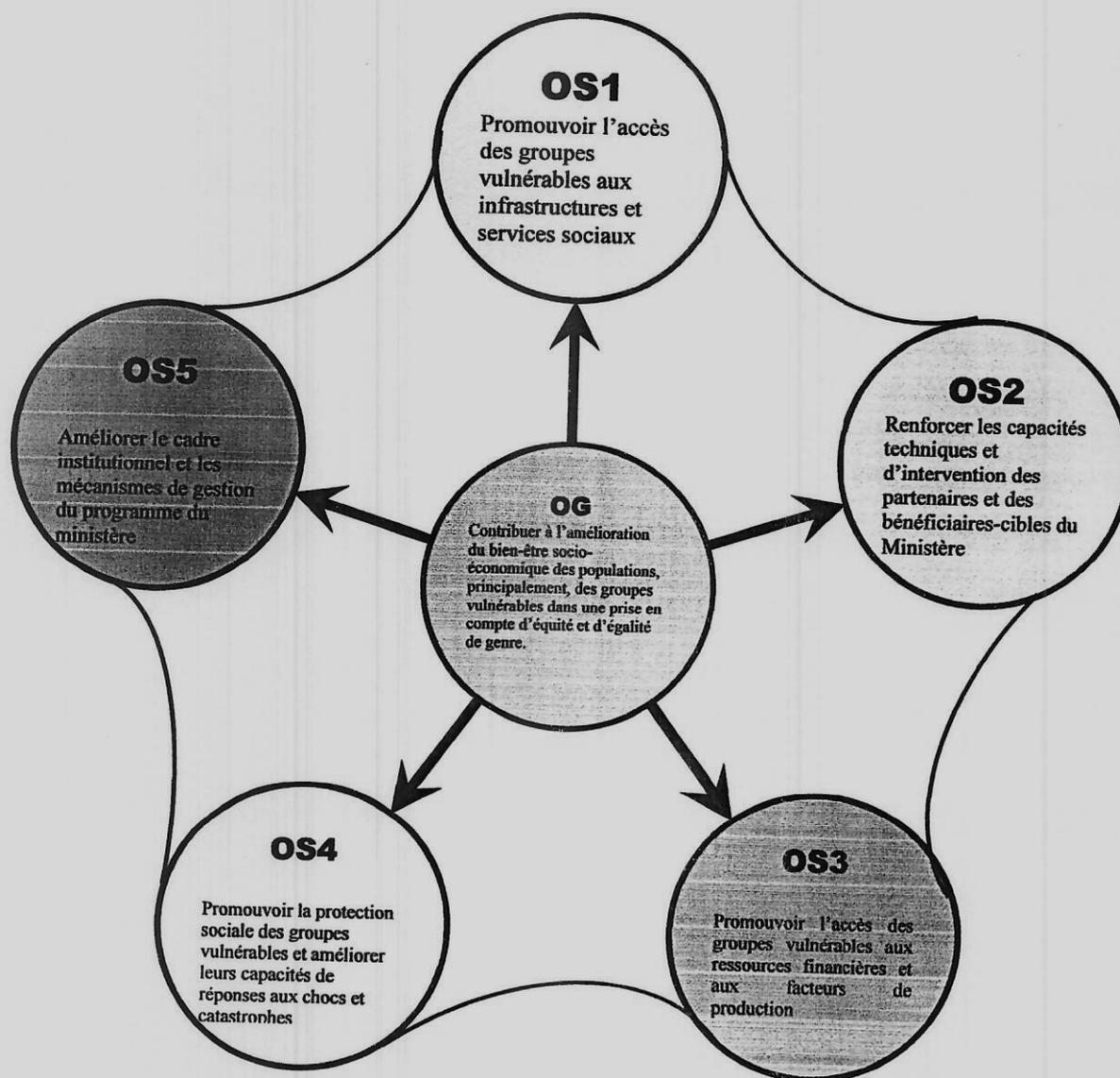
A travers cet axe, l'objectif visé est de lutter contre la vulnérabilité à travers :

- i) une extension de la protection sociale ;
- ii) une prévention et une gestion des risques majeurs et catastrophes ;
- iii) une protection sociale des groupes vulnérables.

## 5. Structure des programmes et composantes du CDSMT

### 5.1 : objectifs général et sectoriels

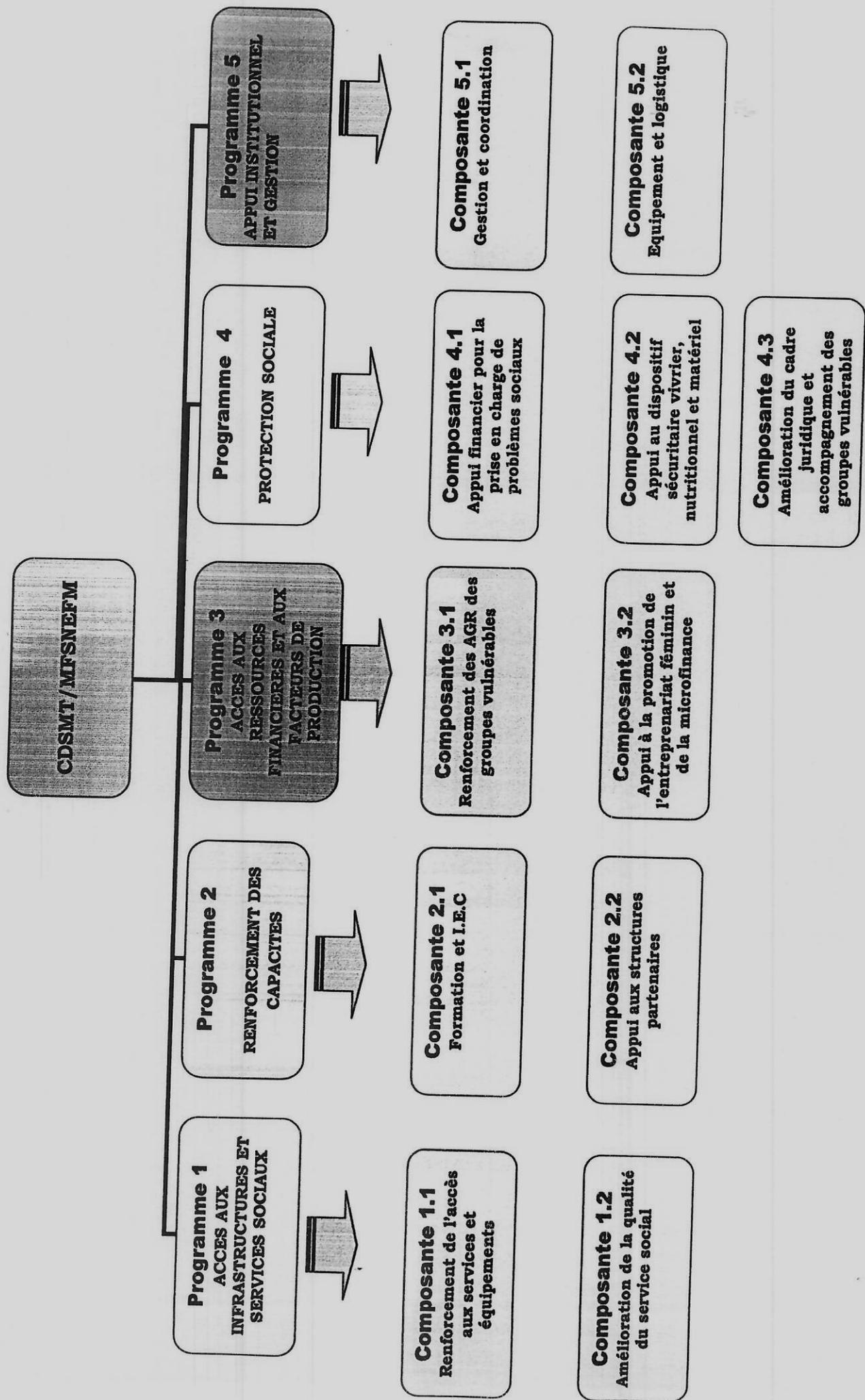
L'objectif général et les objectifs sectoriels se présentent ainsi qu'il suit :



## **5.1 : objectifs général et sectoriels**

Le programme du ministère est structuré autour de cinq (05) composantes :

- 1°) Accès aux infrastructures et aux services sociaux ;
- 2°) Renforcement des capacités ;
- 3°) Accès aux ressources financières et aux facteurs de production ;
- 4°) Protection sociale ;
- 5°) Coordination, mise en œuvre et suivi-évaluation.



## **6. Mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation**

Le Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat féminin et de la Microfinance est responsable de la mise en œuvre du CDSMT du secteur. A cet effet, il s'appuie sur, d'une part, un comité d'orientation politique et, d'autre part, sur un dispositif d'exécution financière et technique et de suivi évaluation.

### **6.1 Le comité d'orientation politique et de coordination**

Il est chargé de l'orientation politique, de la validation des orientations et des arbitrages nécessaires dans le cadre du CDSMT. Il se réunit annuellement et est présidé par le Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat féminin et de la Microfinance (MFSNEFMF). Il est composé des représentants de la Présidence de la République, de la Primature, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère du Plan et du développement durable, des autres Ministères partenaires, de la Société civile, des partenaires au développement et des Collectivités Locales.

### **6.2 Dispositif d'exécution financière et technique et de suivi évaluation**

Ce dispositif repose principalement sur des structures dont les missions et activités sont les suivantes :

#### **6.2.1 L'exécution financière**

#### **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE L'EQUIPEMENT**

##### **Mission :**

- Préparer la Loi des Finances de l'année et assurer, en relation avec les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances, l'exécution financière des budgets programmes

##### **Activités :**

- Centraliser les propositions de dépenses ;
- Déterminer les grandes masses ;
- Procéder au pré arbitrage interne ;
- Préparer la conférence budgétaire ;
- Exécuter les dépenses prévues ;
- Présider la Commission interne des marchés publics ;
- Elaborer, en relation avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation et les Directions et Services, les requêtes de financement des budgets programmes.

Bien que la DAGE représente l'organe central d'exécution financière, la Cellule de Passation des Marchés Publics, en premier niveau, et l'Inspection interne, en second niveau, chargées du contrôle de régularité des marchés publics, doivent, en amont et en aval, intervenir dans tout le processus au regard de leurs missions respectives.

## **ROLE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES**

Chaque direction et service assure la gestion du ou des volet(s) relevant directement de ses compétences.

### **6.2.2 Exécution technique**

Dépendant de leurs niveaux de compétence et de responsabilités respectifs, l'exécution technique sera essentiellement assurée par les DIRECTIONS, SERVICES et PROJETS du MFSNEFMF.

#### **Mission :**

Veiller et coordonner, en relation avec les services déconcentrés, à la bonne exécution des activités prévues dans la planification annuelle.

#### **Activités :**

- Elaborer, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement, des requêtes de financement des budgets programmes ;
- Assurer la planification mensuelle, trimestrielle et annuelle des activités du programme à exécuter ;
- Mettre en place d'un point focal chargé du suivi interne du niveau d'atteinte des indicateurs, et de l'information de la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation sur la mise en œuvre des programmes ;

### **6.2.3 Le suivi et l'évaluation de l'exécution financière**

L'Inspection interne, en tant que structure interne de contrôle, prendra part au suivi et à l'évaluation de l'exécution financière avec comme mission et activités :

#### **Mission :**

- Mise en œuvre, en relation avec le Contrôleur des Opérations financières délégué, une vérification de l'optimisation des ressources, conformément à la gestion axée sur les résultats ;
- Vérification de l'organisation et le fonctionnement des directions et services par rapport aux performances attendues.

#### **Activités :**

- Contrôler de façon permanente l'utilisation des crédits alloués aux directions et services du ministère, le rythme de consommation des crédits, l'application des règles budgétaires
- Organiser, en synergie avec la Direction des Stratégies de Développement social et la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation, des missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;
- Elaborer un rapport de contrôle trimestriel et annuel sur la bonne gouvernance du service offert.

#### 6.2.4 Suivi évaluation de l'exécution technique

**La DIRECTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL** prendra part au suivi et à l'évaluation de l'exécution technique avec comme mission et activités :

##### Mission :

- Coordination, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, de l'exécution technique des budgets des programmes par les directions et les services déconcentrés.

##### Activités :

- Organiser, en synergie avec l'Inspection interne et la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation des missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;
- collecter, exploiter et diffuser la documentation produite et les expériences accumulées dans l'exécution des programmes de développement social et mettre en place une base de données ;
- participer à l'évaluation des stratégies, des politiques, programmes et projets du Ministère ;
- Assurer en rapport avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, les revues périodiques, les nouvelles orientations du CDSMT ;
- Elaborer, en rapport avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, le rapport annuel de performance.

**La CELLULE DE PLANIFICATION, DE SUIVI, ET D'EVALUATION** jouera un rôle majeur et assurera à ce titre la mission et les activités ci-après :

##### Mission :

- Coordination, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, l'exécution technique des budgets programme par les directions et les services déconcentrés.

##### Activités :

- Participer, en synergie avec l'Inspection interne et la Direction des Stratégies de Développement social, aux missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;
- Réaliser une base de données et tenir des tableaux de bord sur les délais de mise en œuvre des différentes étapes de l'exécution des programmes ;
- Evaluer périodiquement (3 mois, 6 mois, un an) en relation avec les services déconcentrés et les points focaux au niveau des directions, de l'état d'avancement technique des programmes ;
- Elaborer un rapport trimestriel/semestriel de suivi du niveau d'atteinte des indicateurs, en rapport avec les points focaux au niveau des directions, la Direction des Stratégies de Développement Social et l'Inspection interne;

- Assurer, en rapport avec la Direction des Stratégies de Développement Social et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, l'élaboration du rapport annuel de performance ;
- Appuyer les directions et services dans l'élaboration des requêtes de financement et les budgets des programmes en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

Le comité conjoint de suivi, est l'instance qui regroupe toutes les parties prenantes au dispositif de suivi technique et financier du CDSMT : Cabinet du MFSNEFMF, Inspection Interne, CPSE, DSDS, Directions et Services (points focaux). Il prépare à ce titre les travaux du comité d'orientation et de coordination et pourrait être élargi, en cas de besoin, aux services compétents du Ministère de l'Économie et des Finances.

## **7. Annexes :**

**Tableau 0 : Structure du programme**

**Tableau 1 : Objectifs stratégiques et Indicateurs**

**Tableau 2 : Allocations budgétaires par programme et composante**

**Tableau 3 : Allocations budgétaires par activité ;**

**Tableau 4 : Répartition des activités par type de dépense ;**

**Tableau 4 (bis) : Répartition des activités par imputation budgétaire ;**

**Tableau 5 : Sources de financement.**

Tableau 0 : Structure du programme

Programme 1 : Accès aux infrastructures et services sociaux		
ACTIVITES	EXTRANTS	IMPACTS
<b>Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements</b>		
1.1.1 Construire, équiper et réhabiliter des infrastructures socio-sanitaires, éducatives et socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 structures sanitaires construits et équipés</li> <li>- 48 salles de classes construits et équipés</li> <li>- 16 unités semi-industrielles de transformation de produits primaires</li> <li>- 1 Centre d'Affaires pour les femmes entrepreneurs construit et équipé</li> <li>- PAGSD &amp; PA-SNPS/GV</li> <li>- 9 cases foyers</li> <li>- 36 cases de santé</li> <li>- 12 infrastructures éducatives (salles de classe, blocs administratifs et d'hygiène, cantines)</li> <li>- 3 mini-forages</li> </ul>	
1.1.2 Construire et équiper de centres de promotion et de réinsertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 CPRS construits/réhabilités et équipés</li> </ul>	•
1.1.3 Construire, réhabiliter et équiper des villages de reclassement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 Villages de reclassement social construits et équipés</li> </ul>	•
1.1.4 Construire et équiper des centres de réadaptation sociale pour personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 centres de réadaptation sociale construits et équipés</li> <li>- PAGSD</li> <li>- 9 centres de réadaptation sociale construits et équipés</li> <li>- 3 centres de ressources communautaires</li> <li>- 3150 personnes handicapées touchées</li> </ul>	•
1.1.5 Doter les personnes handicapées d'appareils et équipements spécifiques		•
1.1.6 Construire et équiper un CENAF et 12 CEDAF de deuxième génération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CENAF construit et équipés à Dakar</li> <li>- 12 CEDAF construits et équipés</li> </ul>	•
1.1.7 Construire et équiper des centres pour enfants à besoins spécifiques		•
1.1.8 Construire et équiper des Centres GUINDDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 centres à Dakar, Ziguinchor et Louga</li> <li>- centres (Kolda Tamba kaolack St Louis Thiès Matam)</li> <li>- centres Guinddi (à Kolda Tamba kaolack St Louis Thiès Matam)</li> </ul>	
<b>Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social</b>		
1.2.1 Réhabiliter les magasins de stockage du CSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- X magasins</li> </ul>	

		EXTRANTS	EFFETS	IMPACTS
1.2.2	Doter le CSA de véhicules pour la distribution des vivres			
1.2.3	Réhabiliter et équiper des daaras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 camions de 30 tonnes</li> <li>- 6 Daaras (St Louis Matam Diourbel Kaolack Louga Tamba)</li> </ul>		
<b>Programme 2 : Renforcement des capacités</b>				
<b>ACTIVITES</b>				
<b>Composante 2.1: Formation et IEC</b>				
2.1.1	Former des personnes handicapées et autres partenaires aux techniques de promotion de la Loi d'orientation sociale, de la Convention et de la méthode de RBC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 OPH touchées et 300 personnes formées</li> </ul>		
2.1.2	Former et sensibiliser les personnes âgées bénéficiaires de financement à la gestion de microprojets (plan d'action de Madrid sur le vieillissement...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1000 personnes touchées dont 60% de femmes</li> <li>- 1000 personnes sensibilisées</li> <li>- 1000 formés en informatique</li> <li>- 1000 formés en gestion, technique de production</li> </ul>		
2.1.3	Organiser la journée nationale de la solidarité en vue de promouvoir les mécanismes de solidarité nationale			
2.1.4	Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires-cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1920 femmes bénéficiaires de financements et 20 IMF formés</li> <li>- 150 intervenants formés sur la RBC</li> <li>- Office des pupilles de la nation créée et appuyée</li> <li>- X IMF formés en micro-assurance santé (BID)</li> <li>- 40 femmes chefs d'entreprise de la sous régions formées (BID)</li> <li>- 629 femmes formées en gestion et planification et suivi (EF/BOAD)</li> <li>- 380 femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur</li> <li>- 180 femmes formées pour la gestion des unités de production (hygiène, marketing et réseautage)</li> <li>- Gestion ; X femmes formées CEDAF</li> <li>- X IMF formés sur le nouveau référentiel comptable, sur le SIG et les techniques modernes de gestion et de contrôle</li> <li>- Observatoire fonctionnel ; X OPH appuyées.</li> <li>- Nombre de personnes formées en genre</li> <li>- 1500 OF et 200 femmes leaders formées sur la lutte contre les MGF</li> <li>- Plans d'action départementaux de lutte contre les MGF élaborés (Tamba, Kolda et Matam)</li> <li>- PAGESID</li> <li>- 135 membres de comités de gestion des infrastructures communautaires formés</li> <li>- 117 personnes ressources, animatrices formées</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 membres personnels de santé formés</li> <li>- 12 cadres et agents de micro finance en genre</li> <li>- 42 agents partenaires formés en élaboration et gestion de projet/gestion financière et comptable</li> <li>- 144 sessions de formation organisée pour les MPE</li> <li>- 6 MEC formées</li> </ul>			
2.1.5	Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'Enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5000 plaquettes et dépliants sur les mécanismes de financement</li> <li>- 13000 guides de la femme entrepreneurs en langues nationales</li> <li>- 10000 emplois créés (EF/BOAD) 3 ans</li> <li>- 35 réunions départementales d'information sur les mécanismes de financement du MFSNEFM des bénéficiaires tenues</li> <li>- 1 Observatoire des Droits de la femme crée</li> <li>- 1 observatoire national des droits de l'Enfant crée</li> <li>- 1 réseau permanent de vulgarisation des Droits de l'Enfant</li> <li>- Enfants vulnérables formés et mis en stage dans entreprises (BID)</li> </ul>		
2.1.6	Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17100 hommes et femmes leaders et chefs religieux sensibilisés</li> <li>- 3 ateliers de 15 CPRS organisés/45 personnes formées</li> <li>- 660 organisations de femmes touchées et 33 000 femmes sensibilisées à l'utilisation de préservatifs féminins</li> <li>- 88 élus des collectivités locales ; 132 autorités, 1320 leaders d'organisations de femmes formés pour le plaidoyer ;</li> <li>- 3300 pairs éducateurs formés à la PTPE</li> </ul>		
<b>Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires</b>				
2.2.1	Mettre en place des organisations communautaires de médiations familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 105 organisations communautaires de médiation familiale fonctionnelle</li> <li>- 1050 familles touchées</li> </ul>		
2.2.2	Créer un centre de ressources de la Micro finance et de l'Entreprenariat Féminin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- X acteurs et IMF appuyés pour une appropriation des innovations et des bonnes pratiques</li> </ul>		
2.2.3	Renforcement des capacités des acteurs et intervenants à la base pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Comité national de l'enfant formé, 50 personnes touchées</li> <li>- 37 Comités Départementaux : 30*37 pers touchées</li> <li>- 16 Comités Techniques de Suivi, 480 personnes touchées</li> <li>- Evénements spéciaux célébrés : journée de l'enfant africain, semaine nationale de l'enfant, Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, journée de solidarité en faveur des OEV</li> <li>- Campagne sur les violences faites aux enfants (1 camp. par an)</li> <li>- Campagne sur EVF, la traite et les Pires Formes de Travail des enfants (1 Camp. Par an)</li> <li>- 1000 Plaquettes et dépliants par an sur la lutte contre les violences faites aux femmes</li> <li>- 3 Textes juridiques traduits en langues nationales</li> <li>- Plan d'action national de l'enfant formulé</li> </ul>		

Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements		Type de dépenses			
Activité: 1.3. Construire, réhabiliter et équiper des villages de reclassement social		2009	2010	2011	Total
Saldes et accessoires		0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités		0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)		0,00	0,00	0,00	0,00
Fêtes et cérémonies		0,00	0,00	0,00	0,00
Conférences, congrès et séminaires		0,00	0,00	0,00	0,00
Fournitures de bureau		0,00	0,00	0,00	0,00
Matériels et mobiliers de bureau		0,00	0,00	0,00	0,00
Carburant		0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien et réparation véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de mission à l'intérieur du pays		0,00	0,00	0,00	0,00
Billets d'avion		0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts en capital (Fonds de crédit)		0,00	0,00	0,00	0,00
Construction et équipements		32,00	32,00	32,00	96,00
Achat de denrées (nourriture enfants)		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres prestations de service		0,00	0,00	0,00	0,00
Location de véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et mobiliers de bureau		0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien - maintenance Bâtiments		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Médicaments		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses de communication (IEC)		0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de poste et d'affranchissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'impression ou de publicité		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)		0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total		32,00	32,00	32,00	96,00

Type de dépenses

Montant (en millions de FCFA)

		2009	2010	2011	Total
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements	Activité:1.4. Construire et équiper des centres de réadaptation sociale pour personnes handicapées	Soldes et accessoires			
		Indemnités	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	1 571,00	1 571,00	4 713,00
		Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00
		Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00
		Location de véhicules	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00
		Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00
		<b>Total</b>	<b>1 571,00</b>	<b>1 571,00</b>	<b>4 713,00</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
	2009	2010	2011	Total
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements	<b>Solides et accessoires</b>			
	0,00	0,00	0,00	0,00
Activité:1.5. Doter les personnes handicapées d'appareils et équipements spécifiques	Indemnités			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)			
	100,00	100,00	100,00	300,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)			
	0,00	0,00	0,00	0,00
	100,00	100,00	100,00	300,00
	<b>Total</b>			

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
	2009	2010	2011	Total	
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements	Activité:1.6. Construire et équiper un CENAF et 12 CEDAF de deuxième génération				
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	400,00	1 800,00	1 800,00	4 000,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>400,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>4 000,00</b>	

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements	Activité: 1.7. Construire des centres pour enfants à besoins spécifiques				
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	0,00	45,00	0,00	45,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	500,00	1 000,00	1 500,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>545,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 545,00</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et aux équipements	Activité:1.8. Construire et équiper des centres GUINDDI (Kolda, Tamba, Kaolack, Saint Louis, Thies et Matam)			
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
			<b>3 000,00</b>	

Type de dépenses	Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social	Activité:1.9. Réhabiliter les magasins de stockage du CSA	Montant (en millions de FCFA)			
			2009	2010	2011	Total
		Solides et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	150,00	150,00	150,00	450,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	150,00	150,00	150,00	450,00

Type de dépenses	Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social	Activité: 1.10. Doter le CSA de véhicules pour la distribution de vivres	Montant (en millions de FCFA)			
			2009	2010	2011	Total
		Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	600,00	600,00	600,00	1 800,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	600,00	600,00	600,00	1 800,00

Type de dépenses	Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social	Activité:1.11. Réhabiliter et équiper des daaras (Saint-Louis, Matam, Diourbel, Kacjack, Louga et Tamba)	Montant (en millions de FCFA)			
			2009	2010	2011	Total
		Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	70,10	70,10	70,10	210,30
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	70,10	70,10	70,10	210,30

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
	2009	2010	2011	Total	
Composantes 2.1: Formation et IEC	Activité: 2.1. Former les personnes handicapées et autres aux techniques de promotion de la Loi d'orientation sociale, de la Convention et de la méthode de RBC	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	15,12	15,12	15,12
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>15,12</b>	<b>15,12</b>	<b>15,12</b>	<b>45,36</b>	

Type de dépenses	Composantes 2.1: Formation et IEC	Activité: 2.2. Former et sensibiliser les personnes âgées bénéficiaires à la gestion de microprojets (plan d'action de Madrid sur le vieillissement...)	Montant (en millions de FCFA)			
			2009	2010	2011	Total
		Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	48,00	50,00	50,00	148,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	6,00	6,00	6,00	18,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	2,00	2,50	2,50	7,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		frais d'édition	4,00	4,50	4,50	13,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres achats biens et services	5,00	5,00	6,00	16,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total</b>	<b>65,00</b>	<b>68,00</b>	<b>69,00</b>	<b>202,00</b>

Type de dépenses	Composantes 2.1: Formation et IEC	Activité: 2.3. Organiser la journée nationale de la solidarité en vue de promouvoir les mécanismes de solidarité nationale	Montant (en millions de FCFA)			
			2009	2010	2011	Total
		Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	3,00	3,00	3,00	9,00
		Carburant	2,44	2,44	2,44	7,32
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	3,93	3,93	3,93	11,78
		Billets d'avion	4,00	4,00	4,00	12,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres prestations de service	5,00	5,00	5,00	15,00
		Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	16,00	16,00	16,00	48,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	15,00	15,00	15,00	45,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	49,36	49,36	49,36	148,09

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
	2009	2010	2011	Total	
Composantes 2.1: Formation et IEC	<b>Activité:2.4. Renforcer les capacités des structures du ministère et des partenaires et des bénéficiaires</b>				
	Soldes et accessoires	305,29	319,39	319,39	944,08
	Indemnités	51,77	53,13	53,13	158,03
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	431,38	452,54	452,54	1 317,27
	Fêtes et cérémonies	220,00	220,00	220,00	660,00
	Conférences, congrès et séminaires	2572,2828	2 574,18	2 727,18	7 798,63
	Fournitures de bureau	33,00	32,76	32,76	98,52
	Abonnements	20,70	22,88	22,88	66,45
	Equipement informatique	46,21	31,20	31,20	108,61
	Acquisition de Véhicules	101,01	345,02	204,00	650,03
	Matériels et mobiliers de bureau	63,24	70,83	57,15	191,22
	Carburant	107,00	121,05	136,05	364,10
	Entretien et réparation véhicules	24,00	51,25	68,25	143,51
	Frais de mission à l'intérieur du pays	76,30	82,30	82,30	238,41
	Billets d'avion	73,00	78,50	78,50	230,01
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	4 010,00	4 580,00	4 580,00	13 170,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	1,00	1,00	1,00	3,00
Autres prestations de service	11,31	14,91	14,91	41,12	
Location de véhicules	10,20	10,20	10,20	30,60	
Autres matériels et mobiliers de bureau	7,00	7,00	7,00	21,01	
Entretien - maintenance Bâtiments	10,50	10,50	16,50	37,50	
Médicaments	3,00	3,00	3,00	9,00	
Autres dépenses de communication (IEC)	89,41	89,41	89,41	268,23	
Frais de poste et d'affranchissement	5,10	5,10	5,10	15,30	
Frais d'impression ou de publicité	135,91	146,26	146,26	428,43	
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	551,81	551,83	551,83	1 655,46	
<b>Total</b>	<b>8 408,62</b>	<b>9 322,42</b>	<b>9 358,71</b>	<b>26 993,06</b>	

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
		2009	2010	2011	Total
Composantes 2.1: Formation et IEC	Activité:2.5.	18,00	18,00	18,00	54,00
	Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'Enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	2,82	2,82	2,82	8,46
	Soldes et accessoires	15,00	15,00	15,00	45,00
	Indemnités	3,00	4,00	5,00	12,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, Consult.)	10,00	11,00	11,00	32,00
	Fêtes et cérémonies	7,00	7,00	7,00	21,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,20	0,50	0,50	1,20
	Fournitures de bureau	10,00	0,00	0,00	10,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	6,00	6,00	0,00	12,00
	Acquisition de Véhicules	4,00	4,00	4,00	12,00
	Matériels et mobiliers de bureau	1,00	1,00	1,00	3,00
	Carburant	2,50	2,50	2,50	7,50
	Entretien et réparation véhicules	1,50	1,50	1,50	4,50
	Frais de mission à l'intérieur du pays	3,00	5,00	5,00	13,00
	Billets d'avion	2,00	2,00	2,00	6,00
	Autres prestations de service	6,00	5,00	5,00	16,00
	Location de véhicules	7,00	7,00	7,00	21,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,10	0,10	0,10	0,30
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	130,50	130,50	130,50	391,50
Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
Frais d'impression ou de publicité (frais d'édition)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	229,62	222,92	217,92	670,46	
Total					

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
	2009	2010	2011	Total	
Composantes 2.1: Formation et IEC	Activité: 2.7. Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))				
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	3,00	3,00	3,00	9,00
	Conférences, congrès et séminaires	4,00	4,00	4,00	12,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	10,00	10,00	10,00	30,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	6,00	6,00	6,00	18,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	15,00	15,00	15,00	45,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	12,00	12,00	12,00	36,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	50,00	50,00	50,00	150,00	

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)		
	2009	2010	2011
			Total

Composante 2.2 : Appui aux structures et partenaires	Activité 2.6 : Mettre en place des organisations communautaires de médiations familiales	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêt. consult.)	3,00	3,00	3,00	9,00
		Fêtes et cérémonies	2,00	2,00	2,00	6,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	7,00	7,00	7,00	21,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	10,00	10,00	10,00	30,00
		Carburant	1,00	1,00	1,00	3,00
		Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
		Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et mobiliers de bureau	10,00	10,00	10,00	30,00
		Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	5,00	5,00	5,00	15,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (mat. Pédagogiques)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	20,00	20,00	20,00	60,00
		<b>Total</b>	<b>58,00</b>	<b>58,00</b>	<b>58,00</b>	<b>174,00</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)		
	2009	2010	2011
<b>Soldes et accessoires</b>	<b>67,84</b>	<b>43,20</b>	<b>43,20</b>
<b>Total</b>	<b>67,84</b>	<b>43,20</b>	<b>154,24</b>

Composante 2.2 : Activité: 2.8.

Appui aux structures et partenaires	8. Créer un centre de ressources de la MF et de l'EF	Indemnités	4,20	4,20	4,20	12,60
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	12,03	34,50	34,50	81,03
		Fêtes et cérémonies	3,00	3,00	3,00	9,00
		Conférences, congrès et séminaires	20,05	52,50	52,50	125,05
		Fournitures de bureau	25,00	1,40	1,40	27,80
		Abonnements	1,00	1,00	1,00	3,00
		Equipement informatique	59,51	5,00	5,00	69,51
		Acquisition de Véhicules	35,04	0,00	0,00	35,04
		Matériels et mobiliers de bureau	16,00	0,00	0,00	16,00
		Carburant	13,00	6,50	6,50	26,00
		Entretien et réparation véhicules	4,00	2,00	2,00	8,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	38,01	0,00	0,00	38,01
		Entretien - maintenance Bâtiments	5,89	2,95	2,95	11,78
		Autres dépenses de communication (IEC)	30,00	15,00	15,00	60,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	74,28	74,28	74,28	222,84
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total</b>	<b>886,78</b>	<b>100,87</b>	<b>100,87</b>	<b>1 088,52</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
	2009	2010	2011	Total	
Composante 2.2 : Appui aux structures et partenaires	Activité: 2.9. Renforcer les capacités des acteurs et intervenants à la base pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et la lutte contre les MGF				
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	22,00	22,50	23,55	68,05
	Fêtes et cérémonies	53,00	53,00	53,00	159,00
	Conférences, congrès et séminaires	88,00	101,00	114,10	303,10
	Equipement informatique	0,00	0,01	0,00	0,01
	Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	8,00	10,00	12,00	30,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	8,00	8,20	9,62	25,82
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	1,50	1,58	1,73	4,81
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	4,00	4,20	4,62	12,82
	Autres dépenses de communication (IEC)	23,50	23,58	26,73	73,81
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'impression ou de publicité	33,00	34,00	36,00	103,00	
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assista.)	0,01	0,01	0,01	0,03	
Total	241,01	258,07	281,37	780,44	

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
	2009	2010	2011	Total
Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables	Activité: 3.1. Aider et secourir les familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies			
	Solides et accessoires	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consulta.)	0,00	0,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	0,00	0,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assist.)	13 840,00	13 840,00	13 840,00
<b>Total</b>	<b>13 840,00</b>	<b>13 840,00</b>	<b>13 840,00</b>	<b>41 520,00</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)				
		2009	2010	2011	Total
Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables	Activité: 3.2.				
	Mettre en place des lignes de crédits destinés aux AGR des personnes âgées				
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	250,00	250,00	250,00	750,00
	Total	250,00	250,00	250,00	750,00

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
	2009	2010	2011	Total
Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables	Activité: 3.3. Financer les activités génératrices de revenus des personnes handicapées			
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00
	Carburant	0,00	0,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	650,00	650,00	650,00	1 950,00
Total	650,00	650,00	650,00	1 950,00

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
	2009	2010	2011	Total
Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Activité: 3.4. Financer les microprojets d'accompagnement des infrastructures mises en place par le Fonds et de Solidarité Nationale et des diplômées des CEDAF	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	132,00	192,00	312,00	636,00
Total	132,00	192,00	312,00	636,00

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)				
		2009	2010	2011	Total	
Composante 3.2: Appui à la promotion de l'entreprenariat féminin et de la microfinance	Activité: 3.5. Renforcer les dispositifs de financement de Ministère: PCF, EF, FIMF	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	3 000,00	6 000,00	9 000,00	18 000,00
		Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	3 000,00	6 000,00	9 000,00	18 000,00
Type de dépenses		Montant				
		2009	2010	2011	Total	

Composante 3.2: Appui à la promotion de l'entreprenariat féminin et de la microfinance	Activité: 3.6. Créer et rendre fonctionnel un Centre d'Affaires pour les femmes entrepreneures	Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	214,50	0,00	214,50
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>214,50</b>	<b>0,00</b>	<b>214,50</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			
	2009	2010	2011	Total

Composante 3.2: Appui à la promotion de l'entreprenariat féminin et de la microfinance	Activité: 3.7. Appuyer les institutions de microfinance	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Transferts en capital (Fonds de crédit)</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>3 150,00</b>
		Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>3 150,00</b>

Type de dépenses

Montant (en millions de FCFA)

		2009	2010	2011	Total
Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge des problèmes sociaux	Activité: 4.2. Prendre en charge les frais médicaux des personnes indigentes	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	370,00	370,00	370,00	1 110,00
	Total	370,00	370,00	370,00	1 110,00
Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 4.1 : Appui financier pour	Activité: 4.7. Mettre en place un	0,72	0,72	0,72	2,16
		9,00	9,00	9,00	27,00

la prise en charge des problèmes sociaux	fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	2,00	2,00	2,00	6,00
		Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
		Equipement informatique	1,00	1,00	1,00	3,00
		Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
		Carburant	1,50	2,00	2,00	5,50
		Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	2,00	2,00	2,00	6,00
		Autres prestations de service	2,00	2,00	2,00	6,00
		Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fonds d'appui (baillleurs)	115,28	115,28	115,28	345,83
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total</b>	<b>133,50</b>	<b>134,00</b>	<b>134,00</b>	<b>401,49</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)		
	2009	2010	2011
<b>Total</b>	<b>37,92</b>	<b>35,00</b>	<b>35,00</b>
Solides et accessoires	2,06	0,02	0,02
Indemnités	8,00	0,02	0,02
Honoraires et commissions (études, enquêt., consult.	5,03	0,03	0,03
Fêtes et cérémonies			
<b>Total</b>	<b>107,92</b>	<b>2,10</b>	<b>8,03</b>

Composante 4.1 :  
Appui financier pour la prise en charge des

Activité: 4.9.  
Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation

Type de dépenses	Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge des problèmes sociaux	de vulnérabilité (Pire formes de travail des enfants, traite, OEV, daaras et jeunes filles de guinddi)	Montant (en millions de FCFA)				
			2009	2010	2011	Total	
		Conférences, congrès et séminaires	7,50	25,03	0,03	32,56	
		Fournitures de bureau	6,00	0,00	0,00	6,00	
		Abonnements	0,50	0,00	0,00	0,50	
		Equipement informatique	3,00	0,00	0,00	3,00	
		Acquisition de Véhicules	53,00	50,00	5,00	108,00	
		Matériels et mobiliers de bureau	3,01	0,01	0,01	3,02	
		Carburant	5,00	0,00	0,00	5,00	
		Entretien et réparation véhicules	2,01	0,01	0,01	2,02	
		Frais de mission à l'intérieur du pays	4,89	0,10	0,10	5,09	
		Billets d'avion	200,00	200,00	200,00	600,00	
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	15,00	15,00	15,00	45,00	
		Construction et équipements	1 360,00	1 660,00	1 960,00	4 980,00	
		Achat de denrées (nourriture enfants)	0,01	0,01	0,01	0,03	
		Autres prestations de service	2,30	0,00	0,00	2,31	
		Location de véhicules	40,00	45,00	50,00	135,00	
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0,02	0,02	0,02	0,05	
		Entretien - maintenance Bâtiments	50,00	60,00	70,00	180,01	
		Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	3,00	10,00	12,00	25,00	
		Médicaments	0,03	0,03	0,03	0,08	
		Frais de poste et d'affranchissement	0,01	0,01	0,01	0,03	
		Frais d'impression ou de publicité	101,50	100,00	100,00	301,50	
		Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	733,11	790,11	782,11	2 305,33	
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assist.)	336,12	336,13	336,13	1 008,38	
		Total	1 871,57	2 105,08	2 360,08	6 336,72	
Type de dépenses							
		Activité: 4.10. Mettre en place un fonds d'appui aux structures et associations de prise en charge des	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	20,00	21,00	23,10	64,10	
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Conférences, congrès et séminaires	9,00	9,45	10,40	28,85	

enfants vulnérables (y compris le parlement national des enfants)	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	7,00	7,35	8,09	22,44	
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	9,00	9,45	10,40	28,85	
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	6,00	6,30	6,93	19,23	
	Billets d'avion	10,00	10,50	11,55	32,05	
	Autres prestations de service	9,00	9,05	10,40	28,44	
	Location de véhicules	3,50	3,68	4,04	11,22	
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	12,00	12,60	13,86	38,46	
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	500,00	525,00	577,50	1 602,50	
	<b>Total</b>	<b>585,50</b>	<b>614,37</b>	<b>676,25</b>	<b>1 876,12</b>	

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier nutritionnel et matériel	Activité: 4.3. Mettre à la disposition des populations sinistrées et victimes de catastrophes les matériels, produits et matériels de secours d'urgence et vivres	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00
		Indemnités	0,00	0,00	0,00
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00
		Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
		Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00
		Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
		Produit d'entretien	57,78	60,00	177,78
		Equipement informatique	0,00	0,00	0,00
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00
		Billets d'avion	0,00	0,00	0,00
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00
		Construction et équipements	0,00	0,00	0,00
		Achat de denrées (nourriture enfants)	306,70	310,00	926,70
		Autres matériels et outillages techniques (mat. De secours)	947,25	950,00	2 847,25
		Médicaments	0,00	0,00	0,00
		Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00
		Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
		Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00
		Autres matériels divers	43,80	45,00	133,80
		Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00
		Total	1 355,53	1 365,00	4 085,53

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier nutritionnel et matériel	Activité: 4.5. Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	271,00	271,00	271,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	10,00	10,00	10,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	7,00	7,00	7,00	0,00
	Fournitures de bureau	223,58	223,58	223,58	670,73
	Carburant	20,00	20,00	20,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	2,00	2,00	2,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	8 750,00	8 750,00	8 750,00	26 250,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	7,00	7,00	7,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	2,00	2,00	2,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	1,00	1,00	1,00	3,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	15,00	15,00	15,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	8 974,58	8 974,58	8 974,58	26 923,73
	<b>Total</b>				

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier nutritionnel et matériel	Activité: 4.6. Doter en vivres les groupes vulnérables et les cérémonies religieuses	0,00	0,00	0,00	0,00
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	71,54	71,54	71,54	214,63
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts en capital (Fonds de crédit)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	2 800,00	2 800,00	2 800,00	8 400,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	1,00	1,00	1,00	3,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	2 872,54	2 872,54	2 872,54	8 617,63

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total

Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier nutritionnel et matériel	Activité: 4.8. Mettre à la disposition des personnes âgées des suppléments nutritionnels	Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00
	Conférences, congrès et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achat de denrées (nourriture enfants)	25,00	25,00	25,00	75,00
	Autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00
	Location de véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	15,00	15,00	15,00	45,00
	<b>Total</b>	<b>40,00</b>	<b>40,00</b>	<b>40,00</b>	<b>120,00</b>
<b>Type de dépenses</b>					
		2009	2010	2011	Total
Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables	Activité: 4.1. Mettre en place et vulgariser une Loi pour la promotion, la protection et la prise	0,00	0,00	0,00	0,00
	Soldes et accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultation)	3,00	3,00	3,00	9,00
	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00

groupes vulnérables	protection et la prise en charge des droits des personnes handicapées	1,26	1,26	1,26	1,26	3,78
	Conférences, congrès et séminaires					
	Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Abonnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Acquisition de Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matériels et mobiliers de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien et réparation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais de mission à l'intérieur du pays	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Billets d'avion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Entretien - maintenance Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses de communication (IEC)	10,00	12,00	12,00	12,00	34,00
	Frais de poste et d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'impression ou de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>14,26</b>	<b>16,26</b>	<b>16,26</b>	<b>16,26</b>	<b>46,78</b>

Type de dépenses	Montant (en millions de FCFA)			Total
	2009	2010	2011	
<b>Composante 4.3 :</b> Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Activité: 4.4.</b> Accompagner et encadrer les personnes déplacées, réfugiées	1,92	1,92	1,92	5,76
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00



Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 5.1 Gestion et coordination	Activité 5.1 Recruter le personnel requis pour le fonctionnement du ministère et offrir des indemnités aux agents affectés au programme	240	240	240	720
		58	58	58	173
	Soldes et accessoires				
	Indemnités				
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)				
	Fêtes et cérémonies				
	Conférences, congrès et séminaires				
	Fournitures de bureau				
	Abonnements				
	Equipement informatique				
	Acquisition de Véhicules				
	Matériels et mobiliers de bureau				
	Carburant				
	Entretien et réparation véhicules				
	Frais de mission à l'intérieur du pays				
	Billets d'avion				
	Transferts en capital (Fonds de crédit)				
	Construction et équipements				
	Frais de poste et d'affranchissement				
	Frais d'impression ou de publicité				
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)				
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)				
	Total	298	298	298	893
Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)			

Composante 5.1 Gestion et coordination	Activité 5.2 Elaborer et mettre en œuvre les procédures de coordination, de gestion, et de suivi- évaluation du programme (y compris le renforcement des capacités des agents du ministère)	2009	2010	2011	Total
		Soldes et accessoires	0	0	0
Indemnités	0	0	0	0	
Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	60	60	60	180	
Fêtes et cérémonies	5	5	5	15	
Conférences, congrès et séminaires	126	126	126	378	
Fournitures de bureau	25	25	25	75	
Abonnements	2	2	2	6	
Frais de mission à l'intérieur du pays	31	31	31	93	
Billets d'avion	24	24	24	72	
Autres prestations de service	25	25	25	75	
Location de véhicules	0	0	0	0	
Autres matériels et mobiliers de bureau	0	0	0	0	
Entretien - maintenance Bâtiments	0	0	0	0	
Autres matériels et outillages techniques (mat. d'allègement)	0	0	0	0	
Médicaments	0	0	0	0	
Autres dépenses de communication (IEC)	5	5	5	15	
Frais de poste et d'affranchissement	1	1	1	3	
Frais d'impression ou de publicité	8	8	8	24	
Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0	0	0	0	
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>312</b>	<b>312</b>	<b>936</b>	

Type de dépenses	Activité 5.3 Doter les différents services de matériels et mobiliers de bureau	Montant (en millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Composante 5.2: Equipement et logistique	Soldes et accessoires	0	0	0	0
	Indemnités	0	0	0	0
	Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0	0	0	0
	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0
	Conférences, congrès et séminaires	0	0	0	0
	Fournitures de bureau	0	0	0	0
	Abonnements	0	0	0	0
	Equipement informatique	0	98	0	98
	Acquisition de Véhicules	0	0	0	0
	Matériels et mobiliers de bureau	22	22	22	66
	Carburant	0	0	0	0
	Entretien et réparation véhicules	0	0	0	0
	Frais d'impression ou de publicité	0	0	0	0
	Autres matériels et outillages techniques (Appareils de réadaptation)	0	0	0	0
	Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>120</b>	<b>22</b>	<b>164</b>

Type de dépenses		Montant (en millions de FCFA)				
		2009	2010	2011	Total	
Composante 5.2: Equipement et logistique	Activité 5.4 Doter les services du ministère de véhicules	Soldes et accessoires	0	0	0	0
		Indemnités	0	0	0	0
		Honoraires et commissions (études, enquêtes, consultance)	0	0	0	0
		Fêtes et cérémonies	0	0	0	0
		Conférences, congrès et séminaires	0	0	0	0
		Fournitures de bureau	0	0	0	0
		Abonnements	0	0	0	0
		Equipement informatique	0	0	0	0
		Acquisition de Véhicules	0	750	750	1 500
		Matériels et mobiliers de bureau	0	0	0	0
		Carburant	60	60	60	180
		Entretien et réparation véhicules	15	15	15	45
		Frais de mission à l'intérieur du pays	0	0	0	0
		Billets d'avion	0	0	0	0
		Transferts en capital (Fonds de crédit)	0	0	0	0
		Construction et équipements	0	0	0	0
		Achat de denrées (nourriture enfants)	0	0	0	0
		Autres prestations de service	0	0	0	0
		Location de véhicules	10	10	10	30
		Autres matériels et mobiliers de bureau	0	0	0	0
		Entretien - maintenance Bâtiments	0	0	0	0
Transferts courants (Subvention - Fonds d'assistance)	0	0	0	0		
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>835</b>	<b>835</b>	<b>1 755</b>		

**Tableau 5 : SOURCES DE FINANCEMENT**

PROGRAMMES	Source de financement	Prévisions (millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
<b>Programme 1. Accès aux infrastructures et services sociaux de base</b>	Budget national	9 425,60	12 581,60	14 327,60	36 334,80
	Collectivités locales	-	-	-	-
	Population	-	-	-	-
	Autres sources nationales	-	-	-	-
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	-
	Sous total programme 1	9 425,60	12 581,60	14 327,60	36 334,80
<b>Programme 2. Renforcement de capacité</b>	Budget national	10 003,51	10 144,76	10 200,35	30 251,93
	Collectivités locales	-	-	-	-
	Population	-	-	-	-
	Autres sources nationales	-	-	-	-
	Sous total programme 2	10 003,51	10 144,76	10 200,35	30 251,93
	Budget national	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64
<b>Programme 3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production</b>	Collectivités locales	-	-	-	-
	Population	-	-	-	-
	Autres sources nationales	-	-	-	-
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	-
	Sous total programme 3	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64
	Budget national	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64
<b>Programme 4. Protection Sociale</b>	Collectivités locales	-	-	-	-
	Population	-	-	-	-
	Autres sources nationales	-	-	-	-
	Sous total programme 4	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64
	Budget national	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64
	Collectivités locales	-	-	-	-
Population	-	-	-	-	
Autres sources nationales	-	-	-	-	
Sous total programme 4	14 704,70	14 994,05	15 310,93	45 024,64	

Programme 5. Appui institutionnel et gestion	Budget national	717	1 564	1 467	3 747
	Collectivités locales	-	-	-	-
	Population	-	-	-	-
	Autres sources nationales	-	-	-	-
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	-
	Sous total programme 5	717	1 564	1 467	3 747
Total		<b>53772,81</b>	<b>61481,91</b>	<b>66407,88</b>	<b>181579,87</b>